

*des Princes &c. Decemb. 1721. 455.*

200000. livres de gratification au Duc de Guiche, pour le mettre en état de faire une magnifique reception à la future Reine, lorsqu'Elle passera dans son Gouvernement de la Basse Navarre, où il a eu ordre de se rendre incessamment, & l'on continuë d'assurer que S. M. ira recevoir cette Princesse à *Fontainebleau*. L'Abbaye de *St. Seine* en Bouïgogne, vacante par la mort de l'Abbé de Vissac, a été donnée à l'Abbé de Corberon, fils du premier Président du Conseil Souverain d'Alsace.

XVI. Le Duc de St. Simon & le Marquis de la Fare qui sont partis pour *Madrid*, ne feront pas en Espagne une aussi belle figure que l'on s'étoit proposé; le Prince Regnant n'ayant pas voulu permettre, de peur de la communication de la maladie contagieuse, l'entrée de leurs Equipages dans ses Etats, mais ayant offert de les défrayer pendant leur séjour dans le Royaume; il ne leur sera permis d'avoir, le premier que 7. Domestiques, & le second trois, qui ne feront point assujettis, non plus que leurs personnes, à faire quarantaine.

XVII. Nous remettons au mois prochain à donner une suite de ce qui s'est passé par rapport à la maladie contagieuse. Elle continuë de se répandre dans les Provinces voisines de la *Provence*, & si elle n'y fait pas de si grands ravages, on doit l'attribuer aux aproches de l'hiver. Les précautions que l'on continuë de prendre pour l'arrêter, ne peuvent être plus sages, mais ce fleau est au dessus des forces & de la prudence humaine. Le Cardinal du Bois continuë toutes les semaines de communiquer aux Ministres Etrangers les Memoires qu'il reçoit touchant le progrès ou la diminution de cette maladie, qui com-

mence